

**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
GRANDANGOULEME**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 24 MAI 2018**

Délibération
n° 2018.05.144

**Affectation Compte
Administratif 2017 :**
budget annexe
développement
économique

LE VINGT QUATRE MAI DEUX MILLE DIX HUIT à 17h30, les membres du conseil communautaire se sont réunis au siège de la communauté d'agglomération de GrandAngoulême - 25 boulevard Besson Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **07 mai 2018**

Secrétaire de séance : Gilbert CAMPO

Membres présents :

Jean-François DAURE, Jean-Marie ACQUIER, Sabrina AFGOUN, Michel ANDRIEUX, Véronique ARLOT, Anne-Marie BERNAZEAU, Anne-Sophie BIDOIRE, André BONICHON, Xavier BONNEFONT, Laïd BOUAZZA, Jacky BOUCHAUD, José BOUTTEMY, Gilbert CAMPO, Daniëlle CHAUVET, Monique CHIRON, Jean-Marc CHOISY, Jean-Claude COURARI, Françoise COUTANT, Véronique DE MAILLARD, Catherine DEBOEVERE, Françoise DELAGE, Bernard DEVAUTOUR, Gérard DEZIER, Denis DOLIMONT, Karen DUBOIS, Jacques DUBREUIL, Georges DUMET, Denis DUROCHER, François ELIE, Guy ETIENNE, Annette FEUILLADE-MASSON, Jeanne FILLLOUX, Jean-Jacques FOURNIE, Maud FOURRIER, Martine FRANCOIS-ROUGIER, Fabienne GODICHAUD, Joël GUITTON, Thierry HUREAU, Isabelle LAGRANGE, André LANDREAU, Elisabeth LASBUGUES, Francis LAURENT, Philippe LAVAUD, Michaël LAVILLE, Bertrand MAGNANON, Annie MARAIS, Jean-Luc MARTIAL, Pascal MONIER, Thierry MOTEAU, François NEBOUT, Catherine PEREZ, Dominique PEREZ, Yannick PERONNET, Jean-Philippe POUSSET, Bruno PROUX, Christophe RAMBLIERE, Jean REVEREAULT, Mireille RIOU, Bernard RIVALLEAU, Eric SAVIN, Zahra SEMANE, Alain THOMAS, Jean-Luc VALANTIN, Roland VEAUX, Philippe VERGNAUD, Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU, Vincent YOU, Mireille BROSSIER, Daniëlle MERIGLIER

Ont donné pouvoir :

Patrick BOURGOIN à Philippe VERGNAUD, Michel BUISSON à Eric SAVIN, Bernard CONTAMINE à Jean-François DAURE, Marie-Hélène PIERRE à Bernard DEVAUTOUR, Gérard ROY à Sabrina AFGOUN

Suppléant(s) :

Gérard BRUNETEAU par Daniëlle MERIGLIER, Michel GERMANEAU par Mireille BROSSIER

Excusé(s) :

Catherine BREARD

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 24 MAI 2018**DELIBERATION
N° 2018.05.144**

FINANCES

Rapporteur : Monsieur DOLIMONT**AFFECTATION COMPTE ADMINISTRATIF 2017 : BUDGET ANNEXE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE**

Le conseil communautaire a par délibération du 15 mars 2018 approuvé la reprise anticipée des résultats de 2017 au budget primitif de 2018.

Vu la concordance du compte de gestion et du compte administratif pour l'exercice 2017 et ainsi que le prévoit le code général des collectivités territoriales (CGCT) et l'instruction budgétaire M14, l'excédent de fonctionnement de 2017 doit être affecté en priorité à la couverture du besoin de financement de la section d'investissement, le reliquat est affecté librement soit en section d'investissement au titre d'une dotation complémentaire soit en section de fonctionnement.

Il convient de procéder à l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2017.

Les tableaux ci-dessous vous présentent les résultats par section :

Développement économique

SECTION D'INVESTISSEMENT	CA 2017
Résultat d'investissement de l'exercice	1 277 055,13 €
Résultat antérieur reporté d'investissement	- 4 650 247,50 €
Résultat de clôture d'investissement	- 3 373 192,37 €
Solde des dépenses et recettes reportées	68 293,66 €
Résultat définitif de la section d'investissement ou besoin de financement (si négatif)	- 3 304 898,71 €

SECTION DE FONCTIONNEMENT	CA 2017
Résultat de fonctionnement de l'exercice	725 952,25 €
Résultat antérieur reporté de fonctionnement	
Résultat de clôture de fonctionnement	725 952,25 €

Vu l'avis favorable de la réunion de toutes les commissions du 15 mai 2018,

Je vous propose :

D'APPROUVER l'affectation du résultat de fonctionnement à la couverture du besoin de financement de la section d'investissement pour 725 952,25 €. Ce montant a été repris en recette d'investissement au budget primitif 2018 à l'article 1068 : réserves.

**APRES EN AVOIR DELIBERE,
LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE
A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES,
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE.**

Certifié exécutoire :	
<u>Reçu à la Préfecture de la Charente le :</u> 06 juin 2018	<u>Affiché le :</u> 06 juin 2018